

Les Terrasses de Carnot

**3 Boulevard Carnot
47000 AGEN**



19 Rue du Château
24100 BERGERAC

NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX

(suivant article 18 du décret 67.1116 du 22 décembre 1967 et
publié en annexe de l'Arrêté du 10 Mai 1968)

RUBRIQUES

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES
2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS
3. ANNEXES PRIVATIVES
4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE
5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE
6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

N O T A

Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit de modifier en cours des travaux le présent document :

- dans le cas où les transformations envisagées n'apporteraient aucune diminution dans la qualité des prestations et seraient nécessitées par des contraintes techniques ou imprévues ;
- dans les cas de cessation de fabrication de certains matériaux ou de retrait d'agrément du C.S.T.B.

"Le droit de choisir appartient au Maître d'ouvrage et au Maître d'œuvre sous la condition bien évidente d'une équivalence ou similitude de qualité et de norme"

Fait à Bergerac, le 12 Juillet 2012

1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1 - 1. INFRASTRUCTURE

1. 1. 1. Fondations

- Par massifs isolés reliés par longrines profondes
- Par pieux suivant étude de sol réalisée
- Parkings en enrobé
- Sol des caves en béton
- Accès en enrobé ou pavés

1 - 2. MURS ET OSSATURE

1. 2. 1. Murs de refends

- En béton armé

1. 2. 3. Murs de façades

- En briques ou parpaings de 20 cm d'épaisseur

1 - 3. PLANCHERS

1. 3. 1. Plancher sur étage courant :

- En béton armé associant prédalles et dalle de compression

1. 3. 2. Plancher sous terrasse

- En dalle alvéolaire

1 - 4. PLATRERIE/ISOLATION

- Cloison type PLACOSTIL 72/48 avec laine minérale
- Doublage par isolant intérieur collé, épaisseur suivant étude thermique
- Plafonds en BA 13 sur ossature métallique dans les circulations
- Isolation en plafond par laine minérale déroulée ou isolation sur dalle alvéolaire, épaisseur suivant étude thermique
- Isolation plancher haut stationnement par projection, épaisseur suivant étude thermique

1 - 5. ESCALIERS

1. 5. 1. Escaliers

- En béton armé

1 - 6. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1. 6. 1. Chutes d'eaux pluviales

- En PVC ou alu de section appropriée

1. 6. 2. Chutes d'eaux usées

- De type CHUTUNIC en PVC de section appropriée

1. 6. 3. Canalisations en sous-sol

- En PVC de section appropriée

1. 6. 4. Branchement aux égouts

- Raccordement des eaux usées au tout à l'égout de la ville

1 - 7. TOITURES

1. 7. 1. Charpente - Couverture - Accessoires

- Le dernier niveau sera en béton armé, dalle alvéolaire

<h2>2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS</h2>

2 - 1. SOLS ET PLINTHES

2. 1. 1. Sols et plinthes des pièces principales

- Carrelage en grès cérame (dans la gamme choisie du promoteur) en pose scellée avec plinthes en médium à peindre :
 - Séjour T3 et T4, dimension 45x45 en pose scellée avec plinthes en médium à peindre.
- Parquet contrelatté chêne vitrifié dans les chambres avec plinthes en bois (dans la gamme choisie par le promoteur)

2. 1. 2. Sols et plinthes des autres pièces et dégagements

- Dito pièces principales, dimension 30x30

2. 1. 3. Sols et plinthes des entrées et dégagements

- Dito pièces principales, dimension 30x30

2. 1. 4. Sols des balcons

- Sol recevant dalle sur plots au R+1 et carrelage dans les autres niveaux

2 - 2. REVETEMENTS MURAUX

2. 2. 1. Revêtements muraux des pièces de service

- Peinture décorative

2. 2. 2. Revêtements muraux dans les autres pièces

- Idem pièces de service

2 - 3. PLAFONDS (sauf peintures, tentures)

2. 3. 1. Plafonds des pièces intérieures

- Peinture décorative

2. 3. 2. Sous face des balcons

- Ponçage, préparation
- 2 couches de peinture

2 - 4. MENUISERIES EXTERIEURES

2. 4. 1. Menuiseries extérieures des pièces principales

- En alu associant fixes, ouvrants à la française et coulissants, conformes à la prescription de l'étude thermique
- Double vitrage suivant étude thermique

2. 4. 2. Menuiseries extérieures des pièces de service

- Dito pièces principales

2 - 5. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS / PROTECTION ANTISOLAIRE

2. 5. 1. Pièces principales

- Volets roulants en aluminium, manœuvre commande radio centralisée

2 - 6. MENUISERIES INTERIEURES

2. 6. 1. Huisseries et bâtis

- Huisseries en bois pré peintes

2. 6. 2. Portes intérieures

- Portes post formées, 2 ou 3 panneaux à peindre

2. 6. 3. Portes palières

- Porte à âme pleine avec serrure trois points, seuil rapporté et microviseur, joint isophonique en périphérie

2. 6. 4. Portes de placards d'entrée

- Portes coulissantes en panneaux de synthèse de coloris blanc (dans la gamme choisie par le promoteur)

2 - 7. SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2. 7. 1. Garde-corps et barres d'appui

- En aluminium suivant plans de détails

2 - 8. PEINTURES - PAPIERS PEINTS - TENTURES

2. 8. 1. Peintures extérieures

2. 8. 1.1. Sur menuiseries bois

- Préparation et deux couches de laque Glycéro

2. 8. 1.2. Sur serrurerie

- Dérochage et deux couches de peinture acrylique (lorsque la

serrurerie ne reçoit pas de galvanisation ou qu'elle ne soit pas en aluminium)

2. 8. 1.3. Sous-face et rives des balcons

- Préparation et deux couches de peinture acrylique

2. 8. 1.4. Surface des balcons

- Dalles sur plots au R+1 et carrelage sur les autres niveaux

2. 8. 2. Peintures intérieures

2. 8. 2.1. Sur menuiseries

- Peinture

2. 8. 2.2. Sur murs

- Peinture lisse

2. 8. 2.3. Sur plafonds

- Peinture lisse

2. 8. 2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, et divers

- Préparation et deux couches de laque Glycéro

2 - 9. EQUIPEMENTS INTERIEURS

2. 9. 1. Equipements ménagers

2. 9. 1.1. Appareils et mobilier (dans la gamme choisie par le promoteur)

- Vasques encastrées dans un meuble en mélaminé avec 2 portes et étagères, robinetterie mitigeuse :
 - T3 : 1 vasque,
 - T4 : 2 vasques.
- Bac à douche à poser avec pare-douche verre dans ossature en aluminium laqué, robinetterie mitigeuse et thermostatique.
- WC suspendu en porcelaine vitrifiée équipé d'un abattant double
- Lave-mains.

2. 9. 2. Equipements sanitaires et plomberie

2. 9. 2. 1. Distribution d'eau froide

- Distribution générale en Polyéthylène avec sous compteur par appartement
- Alimentation et évacuation pour lave-vaisselle et évier dans la cuisine
- Alimentation et évacuation lave-linge (à condensation) dans le cellier (pour les logements possédant cette pièce) ou dans la cuisine (pour les logements ne possédant pas de cellier)
- Point d'eau terrasse coté cour

2. 9. 2. 2. Production et distribution d'eau chaude individuelle

- Cumulus électriques, de capacité :
 - T3 : 200 litres
 - T4 : 250 litres

2. 9. 2. 3. Evacuations

- En PVC de type CHUTUNIC dans les gaines techniques prévues à cet effet

2. 9. 3. Equipement électrique

2. 9. 3. 1. Type d'installation

- Installation encastrée conforme à la norme NFC 15.100

2. 9. 3. 2. Equipement de chaque pièce (appareillage choisi dans la gamme par le promoteur)

- Séjour :
 - 1 point lumineux en plafond équipé de socle + douille DCL ;
 - 5 prises confort ;
 - 1 prise confort commandée ;
 - 1 prise TV et 1 prise de communication.
 - Nota : le nombre de prises des séjours varie selon la surface, soit :
 - 5 PC pour séjour $\leq 20 \text{ m}^2$
 - 6 PC pour séjour $\leq 24 \text{ m}^2$
 - 7 PC pour séjour $\leq 28 \text{ m}^2$
 - 8 PC pour séjour $\leq 32 \text{ m}^2$
 - 9 PC pour séjour $\leq 36 \text{ m}^2$
 - 10 PC pour séjour $\leq 40 \text{ m}^2$
 - 1 prise de courant disposée à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage

- Chambres :
 - 3 prises confort, dont une prise commandée en va et vient ;
 - 1 point lumineux en plafond équipé de socle + douille DCL ;
 - 1 prise TV dans chaque chambre ;
 - 1 prise téléphone dans chaque chambre.
 - 1 prise de courant disposée à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage

- Cuisine :
 - 1 prise 32 A+T ;
 - 1 prise réfrigérateur ;
 - 1 prise lave-vaisselle sur circuit spécial ;
 - 1 prise four 16A sur circuit spécial ;
 - 1 prise lave-linge sur circuit spécial ;
 - 2 prises double sur le plan de travail ;
 - 1 point lumineux en plafond simple allumage ;
 - 1 point lumineux en applique simple allumage ;
 - 1 alimentation pour la hotte.
 - 1 prise de communication
 - 1 prise de courant disposée à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage

- Salle d'eau et salle de bains :
 - 1 prise à 1,10 m de hauteur ;
 - 2 points lumineux en applique et au plafond commandées par simple allumage ;
 - 1 prise lave linge sur circuit spécial (suivant plans),
 - 1 sèche-serviettes
 - 1 prise de courant disposée à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage

- Wc :
 - 1 point lumineux en plafond
 - 1 prise de courant disposée à proximité immédiate du dispositif de commande d'éclairage

- Entrée :
 - 1 ou 2 points lumineux suivant plans ;
 - 1 prise.

- Dégagement :
 - 1 ou 2 points lumineux en va et vient suivant plans ;
 - 1 prise.

- Cellier :
 - 1 point lumineux ;
 - 1 prise ;
 - 1 prise lave linge sur circuit spécial (suivant plans).

- Terrasse :
 - 1 prise étanche
 - 1 luminaire

2.9.3.3. Sonnerie de porte palière

- Prévues au droit de la porte palière

2.9.4. Chauffage - Ventilation

2.9.4.1. Type d'installation

- Chauffage et rafraîchissement par pompes à chaleur collectives situées en terrasse. Système à débit variable de réfrigérant VRV. Production de chaud et de froid par groupes de condensation à air extérieur

2.9.4.2. Appareils d'émission de chaleur et de froid

- Par unités de traitement d'air de type gainable extra plat situés dans les faux plafonds des couloirs ou dégagement avec grille de soufflage dans chaque pièce, plafond rabaissé à 2,20 m dans les dégagements et entrée

2.9.5. Equipement intérieur des placards et pièces de rangement

2.9.5.1. Placards d'entrée (dans la gamme choisie par le promoteur)

- Portes coulissantes en panneaux de synthèse fixés dans un cadre en aluminium laqué blanc

- Aménagement en étagères et penderie en mélaminé

2. 9. 6. Equipements de télécommunication

2. 9. 6. 1. Radio - Télévision

- Réseaux hertziens + TNT + CANAL SAT + TPS de télévision collectives. Antennes et paraboles situées en toiture
- Prises dans les appartements suivant norme en vigueur

2. 9. 6. 2. Téléphone

- Raccordement au réseau France Télécom
- Prises RJ 45 dans les appartements suivant norme en vigueur

2. 9. 6. 3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble

- Gâche électrique commandant l'ouverture de la porte de l'immeuble depuis chaque appartement

2. 9. 7. Autres équipements

- Visiophone dans chaque appartement avec platine de rue en aluminium anodisé

3 - ANNEXES PRIVATIVES

3 - 1. PARKINGS EN REZ-DE-CHAUSSEE

3.1.1. Plafonds

- Dalle béton sous emprise du bâtiment, ainsi que pour les stationnements hors emprise du bâti.

3.1.3. Sols

- En enrobé

3.1.4. Porte d'accès

- Portail électrifiée, commandée par émetteur

3 - 2. PARKINGS EXTERIEURS

3.2.1. Sol

- Enrobé et pavés

3.2.2. Délimitation au sol

- Marquage des places par lignes de peinture spéciale route

4 - 1. HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE

4.1.1. Sols

- Carrelage grès cérame 30/30, y compris cadre tapis brosse (au choix de l'architecte)

4.1.2. Parois

- Toile décorative (au choix de l'architecte)

4.1.3. Plafonds

- Plafond PLACOSTIL acoustique type GYPTONE et 2 couches de laque mate (au choix de l'architecte)

4.1.4. Portes d'accès et système de fermeture / Appel des occupants de l'immeuble

- Portes d'entrée en aluminium laqué commandée par gâche électrique et liaison visiophone

4.1.5. boîtes aux lettres et à paquets

- Boîtes à lettres encastrées de dimensions conformes aux normes en vigueur. Corps en aluminium laqué (au choix de l'architecte)

4.1.6. Equipements Electriques

- Spots encastrés en faux plafond ou appliques, commandés par détecteur de présence (au choix de l'architecte) avec un niveau minimum d'éclairage de 100 lux au sol

4 - 2. CIRCULATIONS DES ETAGES

4.2.1. Sols

- Carrelage (au choix de l'architecte)

4.2.2. Murs

- Toile décorative (au choix de l'architecte)

4.2.3. Plafonds

- Idem hall d'entrée (au choix de l'architecte)

4.2.4. Equipements Electriques

- Appliques décoratives commandées par détecteur de présence (au choix de l'architecte) avec un niveau minimum d'éclairage de 100 lux au sol
- Prise de courant commandée par interrupteur en gaine technique des communs

4 - 3. CAGE D'ESCALIER

4.3.1. Sols des paliers et Escaliers de secours (marches, contremarches),

- Béton lissé et peinture de sol (au choix de l'architecte) y compris repérage visuel des nez de marche

4. 3. 2. Murs

- Gouttelette fine

4. 3. 3. Plafonds

- Gouttelette fine

4. 3. 4. limons, plinthes, garde-corps, sous-face de la paillasse

- Projection d'enduit gouttelette (au choix de l'architecte)

4. 3. 5. Eclairage

- Hublots commandés par détecteur de présence (au choix de l'architecte) avec un niveau minimum d'éclairage de 150 lux au sol

4 - 4. LOCAUX TECHNIQUES

4. 4. 1. Local de réception des ordures ménagères

- accès au local par l'extérieur du bâtiment

4 - 5. CAVES

4.5.1. Murs séparatifs en parpaings creux de 10 cm

4.5.2. Plancher en béton armé

4.5.3. Porte en bois ou en métal avec une poignée et une serrure

4.5.4. Electricité

- Eclairage dans les circulations communes

<h2>5 - EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE</h2>
--

5 - 1. ASCENSEUR

- Ascenseur de 630 kgs pour 8 personnes. Machinerie située en gaine. Cabine habillée de tôle plastifiée de couleur.

5 - 2. TELECOMMUNICATIONS

5. 2. 1. Téléphone

- Raccordement des immeubles au réseau France Telecom

5. 2. 2. Antennes TV et radio

- Antenne collective située en toiture

5 - 3. RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

- Dans le local prévu à cet effet

- Un siphon et un robinet de puisage sont prévus dans le local

5 - 4. VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

- Groups VMC situé en terrasse inaccessible pour l'ensemble de l'immeuble

5 - 5. ALIMENTATION EN EAU

5.5.1. Comptages généraux

- 1 compteur général
- Colonne montante EF avec compteur

5 - 6. ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.6.1. Comptage des Services Généraux

- 1 compteur EDF Services généraux situé en commun R+1
- Compteur individuel pour chaque logement

5.6.2. Colonnes montantes

- Suivant norme C14/100 situées en parties communes dans gaine prévue à cet effet

<h3>6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS</h3>
--

6 - 1. VOIRIE ET PARKING

6.1.1. Voiries d'accès

- Enrobé sur couche de fondation en calcaire

6 - 2. ECLAIRAGE EXTERIEUR

6.2.1. Eclairage des voiries

- Bornes lumineuses ou candélabres avec commande d'allumage couplée à un détecteur de luminosité conforme à la réglementation en vigueur.